

Encyclopédie:Choisir et installer une cheminée à l'éthanol

Chauffage d'appoint et élément de décoration, les cheminées à l'éthanol ont la particularité de ne pas avoir besoin d'être raccordées à un conduit de cheminée. Elles peuvent être fixées au sol, au mur comme un tableau, ou encore s'installer dans une cheminée à foyer ouvert classique.

Contents

- Un fonctionnement simple
- Chauffage ou décoration
- Des modèles pour tous les goûts
- Au sol, au mur et même dehors
- Des précautions nécessaires
- Liens intéressants

Un fonctionnement simple

Cette cheminée est à la fois une cheminée ordinaire et un poêle, elle possède un peu des caractéristiques des deux, mais avec elle finie la corvée du bois, elle est équipée d'un réservoir qui contient de l'éthanol. C'est sa combustion qui va produire flammes et chaleur et comme ce produit est issu de betteraves ou de céréales, les flammes peuvent atteindre 30 cm, sa combustion ne dégage pas de suie, de fumée, de cendres, de poussières et très peu d'odeurs.

Chauffage ou décoration

La cheminée à l'éthanol est bien une cheminée, mais la chaleur qu'elle produit vient des flammes et non pas de la combustion de bois. Sa production d'énergie est donc moindre et la réglementation limite sa puissance à 4,65 kW. Ce qui en fait un chauffage d'appoint. Les cheminées sont aussi des objets de décoration qui apportent le plaisir des flammes sans les inconvénients habituels des cheminées bois.

Des modèles pour tous les goûts

Les fabricants de cheminées à l'éthanol rivalisent pour proposer des cheminées dans des matériaux aussi variés que l'acier, le verre, le granit, le béton... et dans toutes les tailles. Elles sont souvent très modernes, mais on trouve des modèles proches du design des cheminées « classiques ».

Au sol, au mur et même dehors

Au sol, mobile ou fixe, le choix est vaste, mais il faut faire attention au risque de brûlures. Au mur, il faut les fixer solidement ou les encastrer. Elles sont parfaites pour des surfaces réduites, avec ou sans vitre de protection. A l'extérieur, au jardin, en terrasse ou balcon, la cheminée se pose sur la table, devient flambeau, son usage se multiplie, mais sa capacité de chauffe est un peu plus limitée.

Des précautions nécessaires

La cheminée doit correspondre à la norme NF D 35-386, entrée en vigueur en 2009. Elle prévoit notamment que l'utilisation des cheminées à l'éthanol ne doit pas dépasser 6 h par tranche de 24h. Qu'il ne faut pas la déplacer pendant le fonctionnement, que la pièce doit être ventilée normalement... Il ne faut surtout pas obstruer les grilles de ventilation. Enfin, pour l'allumage, il faut garder une distance d'au moins 20 cm avec le brûleur, allumettes interdites donc.

Liens intéressants

http://www.cotemaison.fr/energie-chauffage-climatisation/on-a-teste-la-cheminee-ethanol_5371.html